



Invitation presse

Accréditation obligatoire

Souveraineté numérique : Paris ouvre son centre de données

Mardi 28 mai à 11h15– 54, rue de la Chapelle (18e)

La Ville de Paris ouvre son propre centre de données, sans gestion par un opérateur privé. Il hébergera désormais l'ensemble des applications, des services numériques et des données de la capitale dans un site sécurisé de la porte de la Chapelle.

Mardi, Emmanuel Grégoire, Premier adjoint, inaugurera le premier centre de données de Paris. Il s'agit du premier centre de données de Paris, développé et géré par les services de la Ville, indépendamment de tout opérateur privé.

Le site de « Chapelle International » accueillera également les centres de données de l'AP-HP, Paris Habitat et de Eau de Paris. L'énergie thermique produite permettra d'alimenter le réseau de chaleur local pour chauffer les bâtiments du quartier et les serres d'agriculture urbaine placées sur le toit du bâtiment.

La Ville de Paris assurera désormais la maîtrise complète de ses données numériques. C'est un tournant majeur pour l'administration parisienne et la politique d'innovation menée par Anne Hidalgo. Il répond à des enjeux de souveraineté numérique, en présentant le plus haut niveau de résilience possible face aux pannes en Île-de-France.

Personnalités présentes :

- Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris, en charge du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements

- Eric Lejoindre, Maire du 18e arrondissement de Paris

Date et lieu :

Mardi 28 mai à 11h15 – 54, rue de la Chapelle (18e)

Contact presse :

Antoine Demière – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr